

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 27 septembre 1999

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 15 + 1 pouvoir

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL,
WINLING, BABILON, RUSTENHOLZ.

Absents : MM. ATZENHOFFER (excusé) avait donné pouvoir à M. LOGEL.
M. WEISBECKER (excusé)

DEL. N° 55 /1999

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADES

M. LOGEL soumet au Bureau les différents dossiers de demandes de subventions pour les travaux de rénovation de façades.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Bureau décide :

- d'attribuer, au titre de l'opération de rénovation de façades, les aides de 20 F du m2 pour une surface maximale de 100 m2, soit :

- . 2 000 F à M. Etienne SPINNER (Wingen)***
- . 1 760 F à M. Joseph HERBERT (Laubach)***
- . 2 000 F à Mme Adèle WOLFF (Wingen)***
- . 2 000 F à Mme Cécile SCHAEFFER (Durrenbach)***
- . 2 000 F à M. Etienne ROTH (Dieffenbach)***
- . 2 000 F à Mme Ludiwine MAES (Lembach)***

- d'attribuer, au titre de cette même opération, une aide de 25 % du montant TTC des factures matières plafonnée à 2 000 F, soit :

- . 1 466 F à M. Marcel KIEFFER (Dieffenbach)***
- . 2 000 F à M. Bernard HIEBER (Dieffenbach)***

Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 5 octobre 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

